



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

filière médico-sociale

Question écrite n° 75204

### Texte de la question

M. Jacques Kossowski souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la situation des puéricultrices dépendant de la fonction publique territoriale. Il semble inéquitable que celles-ci ne bénéficient pas d'une grille indiciaire et de déroulements de carrière identiques aux puéricultrices hospitalières. Par exemple, depuis janvier 2002, les puéricultrices de la fonction publique hospitalière sont reclassées en catégorie A tandis que celles exerçant dans les collectivités territoriales demeurent en catégorie B. Il lui demande donc de bien vouloir prendre des dispositions mettant fin à cette inégalité de traitement.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Kossowski](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (3<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75204

**Rubrique :** Fonction publique territoriale

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 avril 2002, page 1971